

## ADMINISTRATION COMMUNALE DE SILLY

Recrutement d'un(e) chauffeur-grutier à temps plein  
Contrat à durée déterminée en vue d'un contrat à durée indéterminée

---

### 1. Conditions d'admissibilité :

- Etre belge ou ressortissants ou non de l'Union Européenne ;
- Age minimum : 21 ans ;
- Etre de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- Posséder les aptitudes requises pour exercer la fonction ;
- Etre titulaire du permis de conduire de catégorie B, BE et C ;
- Etre de préférence titulaire du passeport APE.

### 2. Diplôme(s) et titre(s) requis :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur (CESS ou CTESS) ;
- Etre titulaire du permis de conduire C et d'un brevet de cariste.

### 3. Missions principales :

Vous êtes chargé de la conduite des camions en vue du transport, chargement et déchargement des matériaux et matériels.

Les tâches principales de l'agent sont les suivantes :

- Livrer divers matériaux et matériels à l'aide du camion ;
- Charger et décharger à l'aide du camion-grue ;
- Entretien du matériel utilisé ;
- La mise en œuvre de manutentions sur les chantiers ;
- Aider vos collègues sur les chantiers ;
- Poser et placer les buses d'égouttage (y compris la réalisation des alignements et pentes) ;
- Poser et placer les filets d'eau et des éléments linéaires (y compris la réalisation des alignements et pentes) ;
- Effectuer des travaux de terrassement et de curage ;
- Effectuer des petites réparations de voirie et trottoirs (à l'aide de tarmac à froid ou à chaud) ;
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Conduire le bus communal pour le transport de personnes (être titulaire du permis D dans ce cas).

### 4. Qualités particulières requises :

- Capacité de travailler en équipe et de manière autonome ;
- Capacité de dialogue et de communication ;
- Etre flexible en cas de nécessité – possibilité de prestations le week-end ou la nuit (épandage, inondations ...) ;
- Précision et rigueur ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Faire preuve de proactivité, de dynamisme, d'esprit d'équipe et de polyvalence ;
- Disposer d'une expérience dans le transport et la manutention d'une grue est un atout ;
- Etre en ordre de sélection médicale et CAP ;

- Etre titulaire du permis de conduire D constitue un atout ou s'engager à passer le permis D dans les plus brefs délais ;
- Etre titulaire du permis de conduire CE est un atout ;
- Bonne présentation.

5. Notre offre :

- Contrat de travail à durée déterminée en vue d'un contrat à durée indéterminée ;
- Contrat de travail à temps plein .
- Horaire de travail : 36h30 heures par semaine (horaire de jour) ;
- Echelle barémique D2 ;
- Traitement annuel brut (à l'index actuel) : minimum 27.760,56 € – maximum 36.725,16 € ;
- octroi de chèques-repas : valeur 6,09 € (intervention patronale de 5,00 €) ;
- régime de vacances du secteur public – pécule de vacances (92 %) et allocation de fin d'année ;
- Intervention dans les transports en commun (75 % maximum) ;
- Assurance hospitalisation à tarif préférentiel.

6. Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être constitué :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un curriculum vitae ;
- Un extrait de casier judiciaire récent (moins de 3 mois) ;
- Une copie du(es) diplôme(s) et/ou attestations (brevet de cariste) ;
- Une copie du permis de conduire.

Les actes de candidature doivent être envoyés à Monsieur Davy Ars, service du personnel, Place Communale, 18 à 7830 Silly ou à l'adresse mail suivante [grh@silly.be](mailto:grh@silly.be) pour le 15 octobre 2021 au plus tard.

Les candidatures hors délai et les candidatures qui ne seront pas complètes (point 6) à la date de clôture de celles-ci, ne pourront être retenues et aucune suite ne sera réservée au dossier de candidature.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Davy Ars au 068/25.05.03.